



Présentation et enjeux
du programme Centres A'ERE

aux organisateurs

de centres de loisirs éducatifs

Avec le soutien du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie



Qu'est ce qu'un Centre A'ERE ?

Un Centre A'ERE est un centre de loisirs éducatif dont l'équipe éducative a choisi de s'engager dans la prise en compte progressive, volontaire et pérenne des questions d'environnement et plus généralement de Développement durable.

Dans un Centre A'ERE, l'action éducative comme le cadre de vie quotidienne s'animent de manière cohérente et imbriquée :

- tout ce qui conditionne la vie quotidienne du centre de loisirs – que cela concerne l'alimentation, le bâti, les transports, les achats, la biodiversité, l'eau, l'énergie... – est inscrit dans le projet éducatif et peut servir de support éducatif,
- toute action d'éducation à l'environnement – sur le jardinage, la nature, le cycle de la matière, l'eau, l'énergie, les saisons... pourra déboucher sur une idée d'engagement pour l'amélioration du cadre et des conditions de vie du centre.

Le projet d'un Centre A'ERE repose sur un effort significatif pour s'assurer de la participation réelle et diversifiée de toutes les parties prenantes (enfants, parents, équipes éducatives : animateurs, directeurs, personnels techniques, élus, partenaires, enseignants...).

Le centre A'ERE, parce qu'il est ancré dans un territoire, peut en outre faire évoluer les pratiques d'autres acteurs (écoles, collectivités, associations...) sur un projet de développement local : la protection, la découverte et l'éducation à l'environnement offrent des sources inépuisables d'actions partagées.

Pourquoi devenir Centre A'ERE, les enjeux ?

Pour les Francas, « l'éducation, c'est l'ensemble des diverses influences, volontaires ou non qui s'exercent sur l'individu ou que l'individu exerce sur son environnement et qui, en se conjuguant, contribuent à la création et au développement de sa personnalité ».

Dans ce cadre, l'éducation relative à l'environnement joue un rôle singulier et essentiel, elle aide à mettre l'enfant en relation avec ses milieux.

L'éducation a un caractère global et sert une conception du monde et un projet de société, cela l'oblige à prendre en compte les évolutions du monde.

L'émergence du Développement durable dans la conscience collective est un élément marquant des évolutions sociétales récentes. L'adossement à la Constitution française de la Charte de l'Environnement au même titre que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et que le Préambule de la Constitution de 1946, en offre une illustration formelle.

Le terme « Développement durable » est parfois galvaudé, pour autant sa méthodologie (croisement des curseurs Écologie, Solidarité sociale, Équité économique) est très mobilisatrice car elle traverse et incarne une perspective de société écologique, démocratique et éducatrice.

Aussi, les Francas ont intégré à leur projet « Éduquer pour demain » la dimension du développement durable, plaçant la justice sociale, le combat contre la pauvreté et la protection de l'environnement comme des principes primordiaux.

En associant les acteurs concernés (animateurs, organisateurs, élus, partenaires, enfants, parents...), un Centre A'ERE démontre comment un Centre de loisirs devient un outil d'éducation relative à l'environnement exemplaire et singulier, sans pour autant le transformer en structure spécialisée.

Un Centre A'ERE concrétise une ambition de consolider dans les projets locaux un socle équitable, partenarial, coopératif et écologique.

Comment devenir Centre A'ERE ?

Le Centre A'ERE est une reconnaissance de la part de la Fédération nationale de l'entrée dans une démarche qui s'accompagne du respect de critères incontournables comme la spécificité du projet, la qualité pédagogique, la qualification des acteurs, la participation des parties prenantes, l'esprit coopératif, le caractère non commercial, l'accessibilité au plus grand nombre, l'ouverture aux partenaires...

Il est possible de devenir Centre A'ERE à son gré par :

- une entrée Sensibilisation en développant les pratiques éducatives d'ERE et en préparant un repérage des thèmes et des actions sur lesquels il est possible d'avancer ;
- une entrée Engagement pour approfondir le projet éducatif et mettre en place des actions opérationnelles qui améliorent la situation et font bouger le projet de la structure (installation d'un compost, mise en place de repas bio locaux, plan d'action achat fourniture, réduction de la consommation électrique, etc.) ;
- une entrée Transformation pour des centres pensés dès leur rénovation/conception dans une double visée éducative et gestionnaire respectueuse de l'environnement dans une perspective de développement durable ;

Les Francas ont un rôle d'accompagnement des Centres A'ERE, ils favorisent la progressivité et la mobilité entre les entrées, à partir d'un état des lieux adapté à chaque centre de loisirs.

Une charte d'engagements signée entre chaque Centre A'ERE et l'association départementale des Francas précise les enjeux

Domaines concernés
par le programme
Centres A'ERE



Jardin, insectes,
mare pédagogique...



Tri, recyclage, compost...



Produits utilisés,
emballages, consommation...

et valeurs éducatifs d'un Centre A'ERE ainsi que les droits et les engagements des parties prenantes. Des spécificités locales peuvent être ajoutées.

Cette charte portée par l'organisateur local doit être signée au minimum par un élu et un responsable pédagogique. Ainsi elle s'inscrit en lien au projet éducatif et au projet pédagogique du centre de loisirs.

D'une manière générale, le Centre A'ERE participe aux regroupements départementaux.

Comment chaque organisateur est accompagné dans sa démarche Centre A'ERE ?

ensemble du processus est accompagné et animé par les associations départementales des Francas.

Cohérents avec les objectifs du programme national Centres A'ERE, l'animation départementale ainsi que chaque projet de Centre A'ERE ont leurs propres spécificités : aussi est il nécessaire de prendre contact dès que possible avec l'association départementale la plus proche.

Chaque association départementale des Francas concernée précise les modalités d'accompagnement et de participation des Centres A'ERE.

Chaque organisateur participe au réseau des Centres A'ERE, cela se traduit par :

- une participation active aux temps d'échanges ;
- la mise à disposition des expériences (animations, outils, cahier des charges...) en vue de leur mutualisation ;
- la rédaction d'articles ou de témoignages dans les publications des Francas ;
- la transmission de supports de communication : photos, vidéos, presse...
- l'intervention de personnes ressources identifiées pour leurs compétences ;
- la mention de la démarche Centre A'ERE et des Francas dans toute communication sur ce projet ;
- ...

Chaque organisateur est accompagné par l'Association départementale par des propositions de formations des acteurs. L'accent est mis sur la qualification des équipes éducatives, des animateurs, des directeurs et les personnels techniques.



© Francas

Cela se traduit par exemple par :

- des séminaires nationaux, inter-régionaux, départementaux, locaux ;
- des modules de formation continue (pédagogie, technique...) ;
- des temps d'échanges départementaux (mutualisation de savoir faire et interventions de partenaires).

La qualification des acteurs est pensée dans un objectif d'échange de savoirs et de savoir-faire ; ainsi une personne qualifiée sur un nouveau champ aura à cœur de les retransmettre aux autres membres de l'équipe mais aussi aux parties prenantes du Centre A'ERE : les enfants mais aussi les parents, partenaires, élus et services, enseignants,...

Le centre A'ERE devra, au niveau de son organisation, permettre ces temps d'échanges.

De cet aspect qualification peut naître un réseau local d'échanges réciproques de savoirs et de savoir faire.

Quelques exemple de ressources disponibles

- Dossiers méthodologiques et pédagogiques Centres A'ERE.
- Ressources de référence conseillées par les Francas par entrée thématique.
- Annuaire de personnes ressources et réseaux de partenaires.
- Cartographie des Centres A'ERE avec mention de leurs spécificités pour faciliter des mises en contact.

Enfin, des outils de communication sont proposés de manière à faire connaître et à valoriser les expériences.



Cycle de l'eau, consommation...



Vélo, pédibus...



Aménagements, entretien et fournisseurs...



Éclairage, isolation, chauffage, veille...



Agir avec enthousiasme !

Les questions environnementales – c'est-à-dire l'état de la planète, le pillage et la finitude des ressources naturelles, les conséquences pour la nature et pour les humains, la lourde responsabilité des pays développés – ne peuvent plus être considérées aujourd'hui, ici et ailleurs comme un effet de mode, un sujet annexe ou mineur.

Pour beaucoup de citoyens, il semble indispensable de changer nos comportements individuels et collectifs.

Devant ce constat assez accablant, il est indispensable de ne pas renoncer, de ne pas baisser les bras et pour reprendre une belle formule : de transformer la colère en énergie pour agir.

En outre, la notion de développement durable contient l'idée que nous les adultes sommes responsables des conséquences de nos choix et de nos actes vis-à-vis des générations futures.

Pour s'engager avec conviction et enthousiasme dans ce sens, les Francas proposent et coordonnent un programme national : Centre A'ERE comme un triple clin d'œil à ERE (Education Relative à l'Environnement), au plein AIR et bien sûr au centre aéré.

À partir de l'expérience pionnière de dix départements, un réseau d'acteurs s'organise mutualisant des compétences variées qui pourront essaimer en de multiples endroits. Plus le programme sera développé, plus sa force collective donnera sens et ampleur aux initiatives, plus cette force collective concrétisera l'engagement des Centres de loisirs éducatifs.

Convaincus que l'éducation est un levier de transformation, les Francas proposent un programme pour agir avec responsabilité et plaisir, et asseoir dans notre projet un socle éducatif partenarial, solidaire, équitable et écologique.

Association départementale des Francas

Fédération nationale des Francas

Fédération nationale laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles.

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale et par le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

Habilitée par le ministère de l'Éducation nationale comme association complémentaire de l'enseignement public.

Reconnue d'utilité publique.

10-14, rue Tolain, 75980 Paris Cedex 20

www.francas.asso.fr

Hervé Prévost, chargé de mission

Tél. : 01 44 64 21 00 • centreaere@francas.asso.fr

les francas

L'éducation en mouvement !

Avec le soutien de
ministère de la Culture et de la Communication
ministère de l'Éducation nationale,
ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative